

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Saint Julien-le-Petit, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 29 mars 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	26	4	26	30	1

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal a donné pouvoir à DUMONT ST PRIEST Hubert, COLIN Juliana a donné pouvoir à LEVET Elise, GASCHET Gérald a donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique, GORA Richard a donné pouvoir à PLAZANET Mélanie

Membres excusés : CHAMPAUD Marc, MALET Patrick, SIMON Isabel, SIMON Philippe

Secrétaire de séance : PAQUET Laurent

FINANCES

Délibération n° 44-2024 : **Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 4eme génération 2022-2024 : nouveaux projets à inscrire au Contrat Départemental de Développement Intercommunal (C.D.D.I.)**

Madame la Présidente rappelle que le 4ème Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) a été conclu le 25 mai 2022 entre la Communauté de Communes et le Département.

Madame La Présidente rappelle, que dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 2022-2024, la Communauté de Communes des Portes de Vassivière bénéficie d'une enveloppe financière de 1 236 000€.

Elle rappelle également que par délibération n° 49-2022 28 avril 2022, le Conseil Communautaire a approuvé l'inscription des premières opérations et par délibération n° 67-2022 du 11 Août 2022, n°105-2022 du 01 décembre 2022, et n°86-2023 du 26 octobre 2023, l'inscription de nouveaux projets.

Elle explique que les nouveaux projets suivants sont à inscrire :

Maitre d'ouvrage	Opération	Montant prévisionnel du projet HT	Montant département sollicité
Nedde	Aménagement paysager des abords de la médiathèque et de la salle des associations	628 711.37 €	300 000€ (50% sur un plafond de 600k€)
Enveloppe Cycle de l'eau			
Cheissoux	Sécurisation de la distribution en eau	472 986 €	47 299€ (10%)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par arrêté préfectoral en date du 19 décembre 2018,

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale du 16 décembre 2021 fixant l'engagement et les orientations de la 4ème génération de contrats départementaux de développement intercommunal (CDDI) avec les Communautés de communes et du 10 février 2022 approuvant le principe et les modalités de mise en œuvre de ces contrats,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 10 février 2022 portant attribution de subventions au titre des CDDI de 4ème génération,

Vu les délibérations du Conseil communautaire des Portes de Vassivière en dates des 28 avril, 11 Août et 1er décembre 2022, du 26 octobre 2023 portant sur l'inscription d'opérations dans le cadre du contrat départemental du développement intercommunal (CDDI) de 4ème génération ;

Considérant le projet de contrat proposé,

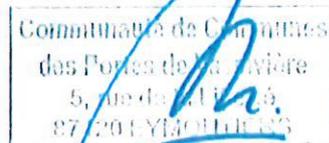
A l'unanimité, les élus communautaires, après en avoir délibéré, décident de :

- **APPROUVER** les inscriptions des projets listés ci-dessus au Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 4eme génération 2022-2024,
- **AUTORISER** Madame La Présidente à réaliser les démarches et signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 12 avril 2024

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

16 AVR. 2024

16 AVR. 2024

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20240411-DEL-44-2024-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

16/04/2024